



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 418

Texte de la question

ARCELOR-MITTAL

M. le président. La parole est à M. Michel Liebgott, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Michel Liebgott. D'abord, permettez-moi de m'étonner en voyant les députés du groupe UMP se lever comme un seul homme pour applaudir les suppressions d'emplois dans l'éducation nationale. Quelle singulière image ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et porte sur l'avenir de la sidérurgie lorraine. Elle est représentative de la cacophonie qui règne au sommet de l'État en matière de politique industrielle. La venue du Président de la République à Gandrange a semé le trouble plus qu'elle n'a éclairci la situation. Rappelons les faits. Nicolas Sarkozy a pris trois quarts d'heure de son temps pour rassurer les salariés et annoncer des financements publics pour sauver leur usine. Le lendemain, ici même, Mme la ministre de l'économie a émis les plus grandes réserves sur cette proposition. Monsieur le Premier ministre, je vous avais alors interrogé, mais vous ne m'aviez pas répondu. Puis, il y a deux jours, vous avez donné votre aval au plan de licenciement d'Arcelor-Mittal et admis la fermeture de Gandrange...

M. Maxime Gremetz. Eh oui !

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Et Vilvorde ?

M. Michel Liebgott. ...si Arcelor-Mittal proposait des emplois de proximité. Est-ce cela que le Président de la République va dire à M. Mittal, qu'il va rencontrer à nouveau ?

Le rapport des experts mandatés par les syndicats montre pourtant que fermer l'entreprise sera plus coûteux que de la maintenir en activité. De surcroît, l'acier qui ne sera plus produit en Lorraine le sera en Allemagne, juste à côté.

M. Lucien Degauchy. En Allemagne, ils n'ont pas les 35 heures !

M. Michel Liebgott. En Allemagne, comme au Luxembourg ou en Belgique, les pouvoirs publics ont une stratégie industrielle, sur un marché de l'acier qui n'a jamais été aussi florissant.

Monsieur le Premier ministre, si vous revenez sur la parole du Président de la République, il faut que le Président lui-même revienne à Gandrange, car, cette fois, il y a complicité entre M. Mittal, vous-même et le Président de la République. Les emplois de reclassement dont vous avez parlé ne sont pas assurés au-delà de 2012, et vous le savez. Sinon, confirmez-nous que la filière liquide, dans la vallée de la Fensch, sera prolongée au-delà de 2012. Des emplois pour quatre ans, les gens n'en veulent pas ! De plus, vous fragilisez le laminoir, qui subsistera à Gandrange, mais qui sera approvisionné, lui aussi, par de l'acier produit en Allemagne.

M. le président. Merci, monsieur Liebgott.

M. Michel Liebgott. J'en arrive à ma question.

En réalité, vous donnez votre aval à la disparition de 575 emplois nets, et même le double en comptant la sous-traitance et les emplois induits.

M. le président. Quelle est votre question ?

M. Michel Liebgott. Il aurait été si simple d'investir 40 à 45 millions d'euros pour le groupe Mittal, qui a fait l'an dernier 7,5 milliards d'euros de bénéfices. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.
M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation*. La France est un grand pays industriel...

M. Albert Facon. Dites plutôt qu'elle l'était !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. ...qui s'appuie sur plusieurs acteurs mondiaux (*" Lesquels ? " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*), dont le groupe Arcelor-Mittal. Chacun conviendra sur ces bancs que l'avenir de notre industrie sidérurgique passe par le maintien d'outils de production performants.

M. Henri Emmanuelli. Alors, agissez !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. Le Gouvernement est totalement mobilisé pour le maintien de l'emploi sur le site de Gandrange, après l'annonce qui a été faite par la direction du groupe Arcelor-Mittal. Contrairement à ce que vous avez indiqué, à la suite de la visite du Président de la République à Gandrange en février dernier, un accord est intervenu entre la direction et les syndicats, qui porte sur la méthode et le calendrier. Une contre-expertise a été lancée, une contre-proposition envisagée, et c'est au cours de la réunion du comité d'entreprise du vendredi 4 avril que la direction d'Arcelor-Mittal devra se prononcer officiellement sur cette contre-proposition.

Vous comprendrez, monsieur le député, que le Gouvernement soit soucieux de respecter la procédure en cours. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà, sur tous les bancs de cette assemblée, tirer un certain nombre d'enseignements de cette affaire. Si nous voulons une industrie plus performante, il nous faut anticiper davantage et mieux former nos salariés. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Anticiper, cela implique, d'une part, d'engager un dialogue fructueux avec les industriels et de mettre à leur disposition des outils efficaces. Je rappelle que le Gouvernement a mis en place le crédit impôt recherche, qui est désormais le dispositif le plus performant des pays de l'OCDE, et ce depuis plusieurs mois. Il faut aussi garantir la formation des salariés de demain, afin d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Bavardage ! Vous ne répondez pas à la question !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. Les métiers de l'industrie ne sont pas suffisamment attractifs. Nous devons donc attirer les jeunes vers ces métiers. C'est un travail de longue haleine que nous devons entreprendre.

Pour revenir au dossier Arcelor-Mittal, monsieur le député, je vous rappelle que, compte tenu de la pyramide des âges, ce sont 800 emplois, dont 400 dans le bassin Lorraine-Luxembourg, qui seront à pourvoir prochainement, avec des personnels qualifiés. C'est cela qui doit nous mobiliser et c'est là que se situent les vrais enjeux ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Jean Mallot. N'importe quoi !

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 418

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 avril 2008